



Vente de maison en indivision

Par **lisaplume**, le **03/10/2013** à **21:23**

bonjour tout le monde,ma mère est décédée en 2008, nous sommes 3 co-héritiers,elle a laissé une petite maison et quelques terrains.Depuis lors j'attendais la vente de la maison et l'attribution respective à part égale mais à ce jour les 2 autres ont pillé tous les meubles,l'un se sert des lieux comme entrepot et reste injoignable(pour moi),l'autre en paie les taxes(dixit)et me demande de me lier avec pour porter plainte...le notaire ne répond pas à mes mails. J'habite en guyane depuis 2006.Cet héritage se trouve à Nissan les ensérunes,le choix d'un notaire à Orange m'a toujours semblé un peu bizarre mais bon...Inutile de préciser que les 2 autres sont des étrangers pour moi et que je ma naissance a été cachée, élevée à la DDASS mais reconnue par ma mère. La question:que faire? contacter le notaire de Nissan, le TGI,celui d'Orange en lettre recommandée pour obliger la vente de cette maison et l'obliger à attribuer les terrains à part égale...? conseillez_moi s'il vous plait! Merci...